

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016, par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016;
- Vu** le décret n°2016-264 du 06 avril 2016, portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2016-292 du 17 mai 2016, fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n°2016-501 du 11 août 2016, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Cadre de vie et du Développement Durable;
- Vu** le décret n°2016-421 du 20 juillet 2016, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances;
- Sur** proposition du Ministre du Cadre de vie et du Développement Durable;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 30 novembre 2016 ;

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont abrogées, **uniquement en ce qui concerne chacun des intéressés**, les dispositions des décrets :

- portant nomination au Ministère de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières de Monsieur **ADJE**

**Théophile** en qualité de Conseiller Technique au Partenariat et au suivi de l'exécution du Budget;

- portant nomination au Ministère de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières de Monsieur **KOCHONI C. Blaise** en qualité de Conseiller Technique aux structures déconcentrées et aux collectivités locales ;
- portant nomination au Ministère de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières de Monsieur **BABAGBETO Lucien** en qualité de Conseiller Technique Juridique ;
- portant nomination au Ministère de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières de Monsieur **AVIKPO Joël** en qualité de Conseiller Technique aux Ressources Naturelles ;
- portant nomination au Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement de Monsieur **FANNOU Abel** en qualité de Conseiller Technique aux structures déconcentrées ;
- portant nomination au Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement de Madame **OHOSSA BAKPE Carmen** en qualité de Conseiller Technique Juridique ;
- portant nomination au Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement de Monsieur **BADA Arcadius** Conseiller Technique au partenariat et aux structures déconcentrées ;
- portant nomination au Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement de Monsieur **SOSSOU Christian** en qualité de Conseiller Technique à l'habitat et à la construction ;

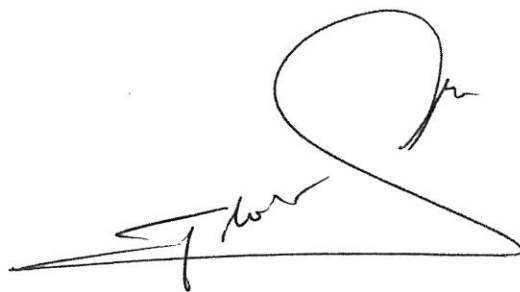
- portant nomination au Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement de Monsieur **AVAMASSE Benjamin** en qualité de Conseiller Technique à l'urbanisme et à l'assainissement.

**Article 2** : Les intéressés sont déchargés de leurs fonctions et remis chacun à la disposition de son ministère d'origine.

**Article 3** : Le présent décret prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 02 décembre 2016

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Patrice TALON.-**

Le Ministre d'Etat,  
Secrétaire Général de la Présidence,



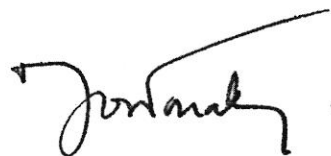
**Pascal Irénée KOUPAKI**

Le Ministre de l'Economie et des  
Finances, par intérim,



**Marie Odile ATTANASSO**

Le Ministre du Cadre de Vie et du  
Développement Durable,



**José TONATO**